

Ecole de conduite Jouffroy
35 rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS
Agrément : E1507500270



**Jouffroy d'Abbans
AUTO ECOLE**

STAGE POST-PERMIS

Le stage post-permis est une formation volontaire d'une journée destinée aux jeunes conducteurs titulaires du permis de conduire depuis au moins 6 mois et moins de 12 mois.

Il vise à améliorer la sécurité routière en aidant les nouveaux conducteurs à mieux évaluer les risques et à adopter une conduite plus sûre.

Avantages :

- **Reduction de la période probatoire :**
 - o de 3 ans à 2 ans pour ceux ayant suivi la filière classique,
 - o de 2 ans à 1 an et demi pour la conduite accompagnée.
- **Réflexion sur la conduite :**
 - o Analyser les situations à risques vécues depuis l'obtention du permis
 - o Echanger avec d'autres jeunes conducteurs
 - o Prendre conscience des comportements dangereux
- **Amélioration de la sécurité :**

Les statistiques montrent que les premiers sont les plus accidentogènes, le stage permet de :

- o Consolider les acquis
 - o Corriger les mauvaises habitudes qui apparaissent après l'obtention du permis de conduire
-
- **Format court et pédagogique :**
 - o Durée : 1 journée
 - o Animé par un enseignant de la conduite
 - o Pas d'examen ni de sanction

Inconvénients :

- Stage non financé automatiquement :

- o Prix → 100€

- Pas de récupération de points :

- o Stage récupération de points ≠ Stage post-permis

- Conditions strictes pour la réduction de la période probatoire :

- o Le stage doit-être réalisé entre le 6eme et le 12eme suivant l'obtention du permis
- o Le conducteur ne doit pas avoir perdu de points

Si conditions non-respectées la période probatoire ne change pas

- Aucune Obligation :

Etant facultatif certains jeunes conducteurs ne voient pas toujours l'intérêt immédiat, surtout s'ils ne sont pas sensibilisés aux risques routiers